

## **Divergences linguistiques et processus de paix en Afrique : Une étude à partir de l'interaction entre l'Afrique du Sud et la France**

### **Linguistic differences and the peace process in Africa: a study from the interaction between France and South Africa**

**Moda Dieng<sup>1</sup>**

#### **Résumé**

---

L'Afrique subsaharienne est divisée en quatre zones linguistiques résultant de la colonisation : anglophone, francophone, lusophone et hispanophone. De temps à autre, on remarque des divergences mettant en jeu les appartenances linguistiques. Ce type de frictions se manifeste dans les processus de règlement des conflits. C'est ce qui transparaît dans l'interaction compétitive entre l'Afrique du Sud et la France qui joue un rôle encore prégnant en Afrique, notamment dans les pays francophones comme la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo. L'immixtion d'autres acteurs comme l'Afrique du Sud dans ces espaces provoque parfois des rivalités, pouvant être interprétées en termes d'opposition entre anglophones et francophones. Celle-ci s'entremêle de façon complexe avec d'autres enjeux. L'étude de ces enjeux permet de voir les tenants de l'interaction compétitive entre l'Afrique du Sud et la France, mais aussi combien leurs alliés africains jouent le jeu de la langue, héritage colonial par excellence.

---

**Mots-clés** : Afrique, Afrique du Sud, France, rivalités, anglophones, francophones

#### **Abstract:**

---

As a result of colonization, Sub-Saharan Africa is linguistically divided in four distinct areas: Anglophone, Francophone, Lusophone and Hispanic. From time to time, discrepancies concerning the linguistic affiliations are noted; indeed, this type of friction usually occurs during the conflict resolution process. The competitive interaction between South Africa and France clearly reflects this situation, as the latter still plays an important role in Africa, particularly in francophone countries like Côte d'Ivoire and the Democratic Republic of Congo. The interference in these spaces of actors such as South Africa are the sources of some rivalries; this can be interpreted as opposition between anglophones and francophones, which in turn is intertwined in a complex manner with other issues. The study of these issues will permit us to identify the advocates of competitive interaction between South Africa and France, while also showing how the latter's African allies play the language card, as their colonial heritage.

---

**Keywords:** Africa, South Africa, France, rivalries, anglophones, francophones

#### **Introduction**

Par le passé, l'Afrique a été le continent le plus exposé à l'influence extérieure, d'abord à travers l'esclavage, ensuite avec la colonisation.

---

<sup>1</sup>Professeur invité, Département de science politique, Université de Montréal, [modedieng@yahoo.fr](mailto:modedieng@yahoo.fr), Tél : (1) 514-568-8448, Adresse : 301 – 7356 Shaughnessy, Montréal (Québec), H2A 1J8, Canada.

C'est ce passé colonial « qui amène à faire aujourd'hui des distinctions entre Africains francophones et Africains anglophones » (Bhely-Quenum, 1963, p. 45)<sup>2</sup>. Ce même passé colonial permet de constater l'apparition de divergences mettant en jeu les appartenances linguistiques et/ou culturelles. Les rivalités ne se limitent pas au cercle des acteurs africains, puisqu'elles engagent d'autres intervenants, notamment occidentaux. Considérant que les problèmes survenus dans leurs zones d'influence relèvent de leurs responsabilités, les anciennes puissances coloniales continuent de peser sur les événements se déroulant dans leurs anciennes colonies. Cette configuration s'apparente parfois à une division des tâches dont la remise en cause suscite des rivalités. Cela se manifeste particulièrement dans les initiatives de gestion et de règlement des conflits.

Cet article analyse les divergences entre anglophones et francophones à partir de l'interaction compétitive entre l'Afrique du Sud et la France en Afrique. Les zones d'interaction seront limitées à deux pays, à savoir la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo<sup>3</sup>. Plusieurs facteurs justifient le choix des intervenants sud-africain et français. La France est mise en avant pour plusieurs raisons : ses multiples intérêts en Afrique, la monnaie (Franc CFA), sa forte présence dans les pays francophones<sup>4</sup>. C'est sur la base de ces facteurs qu'elle a été présentée comme une « puissance africaine » (Sindjoun, 1999, p. 37). En effet, il est connu qu'aucune ex-puissance coloniale ne peut se prévaloir d'une présence aussi imposante et permanente en Afrique que la France. C'est comme si ce pays portait lui seul la responsabilité des relations entre l'Afrique et le reste du monde. Dès lors, ses rapports avec les pays africains francophones deviennent complexes et sensibles aux considérations linguistiques.

En ce qui concerne le choix de l'Afrique du Sud, les raisons sont également multiples. À la différence de la France, l'Afrique du Sud est un pays anglophone et fait partie intégrante du continent. Tout comme la France, mais de manière un peu différente vu son ancrage géographique, l'Afrique du Sud est une puissance africaine. Depuis la fin de l'apartheid, sa politique étrangère accorde la priorité à l'Afrique dont elle prétend porter la voix à l'extérieur (Dube, 2013, p. 2). En considérant le continent africain comme une priorité à défendre, l'Afrique du Sud se heurte, inévitablement, à la pérennité des relations liant la France et ses anciennes colonies. À travers l'idéologie de la « Renaissance africaine », l'Afrique du Sud tente aussi de favoriser la démocratie et la bonne gouvernance, la gestion des problèmes du continent par des Africains (Landsberg, Kornegay, 1997 ; Mandela, 1993 ; Mbeki, 1998), ainsi que la fin des « zones d'influence » en faisant allusion à la France. Cela a été particulièrement le cas durant la présidence de Thabo Mbeki (1999-2008), chantre de cette idéologie. La politique africaine de la France, nation-cadre de la francophonie, s'oppose donc à l'action diplomatique de l'Afrique du Sud, pays anglophone, membre du *Commonwealth*.

Les tenants de cette opposition seront analysés à partir de deux pays : la RDC et la Côte d'Ivoire. Pour le cas de la RDC, l'on s'intéresse aux efforts de paix qui ont accompagné la guerre de 1996-1997 et celle déclenchée en 1998. Pour la Côte d'Ivoire, l'étude se limite au processus de médiation du conflit menés au début des années 2000. La Côte d'Ivoire est une ancienne colonie de la France ; ce qui n'est pas le cas de la RDC, issue de la colonisation belge. Mais ce dernier pays a développé des liens étroits avec Paris, lesquels liens ne se distinguent quasiment en rien du système de relations qui réunit la France et ses anciennes colonies. La Côte d'Ivoire et la RDC possèdent également un potentiel économique important qui suscite bien des rivalités. La RDC est l'un des États dont le sol et le sous-sol sont les plus riches en Afrique. D'ailleurs, en faisant allusion à ses richesses naturelles au cours de la conquête coloniale, les Belges l'assimilaient à un « scandale géologique » (Cros, Misser, 2006, p. 15). La Côte d'Ivoire demeure, quant à elle, le plus riche pays d'Afrique occidentale francophone (Miti, 2012). Dans l'un et l'autre cas, les processus de paix ont engagé différents intérêts régionaux et internationaux, mais davantage en RDC, en raison des multiples enjeux qu'elle représente. Les divergences autour des considérations linguistiques et culturelles ont été très marquées dans ces deux pays et s'entremêlent de manière complexe avec d'autres enjeux stratégiques, économiques, symboliques ou idéologiques.

<sup>2</sup>En réalité, l'Afrique subsaharienne est divisée en quatre zones linguistiques résultant de la colonisation : anglophone, francophone, lusophone et hispanophone.

<sup>3</sup>RDC est le quatrième nom donné à ce pays. D'abord appelé État indépendant du Congo lors de la Conférence de Berlin de 1960, il devient Congo-belge à partir de 1960, République du Congo à l'indépendance en 1960, puis Zaïre à partir de 1971. Il sera rebaptisé RDC en 1997 par le Président Laurent-Désiré Kabila aussitôt après son arrivée au pouvoir.

<sup>4</sup>Bases militaires et dispositifs restructurés, Accords d'assistance militaire technique (AMT) ou de défense, interventions militaires, réseaux et connivences avec les régimes politiques, aide au développement, échanges économiques, sommets, etc.

De ce point de vue, elles ne peuvent être étudiées séparément. Exprimées sous forme d'opposition entre anglophones et francophones, les rivalités sont intéressantes à étudier, ne serait-ce que pour montrer toute la dimension stratégique des « enjeux linguistiques (...) comme mode d'appartenance à des aires culturelles » (Hugon, 2006, p. 33). Par la même occasion, l'étude permet de voir jusqu'où les acteurs africains peuvent aller dans des alliances autour de la langue héritée de la colonisation. L'on verra enfin combien l'identité francophone et sa préservation constituent un articulateur d'intérêts, notamment pour les acteurs qui les mettent en avant.

Dans un premier temps, nous mettons en exergue les enjeux que représente le continent africain pour l'Afrique du Sud et la France (I). Dans un second, nous retraçons les traits saillants ayant jalonné les conflits, mais aussi les processus de paix dans les pays où les divergences entre anglophones et francophones se jouent, à savoir la Côte d'Ivoire et la RDC (II). Enfin, dans la troisième et dernière partie, il s'agit de mettre en exergue ces divergences à travers les rapports de compétition entre l'Afrique du Sud et la France, notamment au niveau des processus de paix (III).

### **I. L'Afrique du Sud et la France en Afrique : jeux et enjeux**

Pour diverses raisons encore valables, on présente la France comme une « puissance africaine » (Sindjoun, 1999, p. 37), qui maintient son « rang international » grâce à ses relations historiques et durables avec l'Afrique (Médard, 1999 ; Sindjoun, 1999). Cependant, à partir des années 1990, ce rang a commencé à prendre une pente déclinante. La tendance était perceptible à travers la réduction du budget de l'aide au développement<sup>5</sup>, la dévaluation du Franc CFA (1994), la diminution des investissements directs, les contradictions et les ambivalences de sa politique africaine (Julien, 2008 ; Claude, 2007). Dans le même temps, des changements majeurs s'opéraient sur le continent : le déplacement des pôles de puissance en dehors de l'espace francophone (Sindjoun, 1999 ; Chafer, 2003), la mort d'Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire (1993), les mobilisations populaires contestant les systèmes de parti unique, la remise en question du capital d'influence diplomatique d'Omar Bongo du Gabon, l'émergence de chefs d'États hostiles à la « Françafrique »<sup>6</sup>, ou encore les controverses suscitées par la prétendue passivité de la France au Rwanda lors du génocide (Sanders, 2006). Pour rehausser son rang international en difficulté, la France n'a pas hésité à mobiliser les affinités linguistiques et culturelles avec la francosphère africaine. Cette stratégie enclenchée dans un contexte de remise en question des chasses gardées qui servaient à contenir le communisme (Landsberg, Kornegay, 1997 ; Médard, 1999 ; Sindjoun, 1999), s'insère dans de nouvelles réalités stratégiques, où l'Afrique en conflit mais riches en ressources naturelles, occupe une place importante. Pour des pays comme la France et l'Afrique du Sud, cette conjoncture devient dès lors un motif de redéfinition des positions, en particulier dans les États francophones comme en Côte d'Ivoire et en RDC où les enjeux idéologiques et matériels se confondent (Sindjoun, 1999, p. 37).

Pendant que décline la puissance française en Afrique et dans le monde, l'Afrique du Sud monte en puissance. Le retour de l'Afrique du Sud en Afrique, favorisé par la fin de l'apartheid, se traduit par une influence croissante. Jusqu'en 2013, elle se présentait comme la première puissance économique africaine. Elle en est, depuis 2014, la deuxième force économique derrière le Nigeria. En revanche, avec un PIB par habitant (11 255) quatre fois plus élevé que la moyenne africaine et même plus important que celui de la Chine (9 083), elle demeure la première force africaine, en plus de disposer de l'économie la plus performante, la plus diversifiée et la plus industrialisée. L'Afrique du Sud demeure aussi le pays africain qui a les liens économiques les plus importants avec le reste du continent. Avec pas moins de 232 entreprises déployées, l'Afrique du Sud investit le plus sur le continent. Entre 1994 et 2009, ses investissements sont passés de 655 millions de dollars à 19,9 milliards de dollars (SAIIA, 2012) ; tandis que la part de marché de la France y a décliné, de 8,9 % en 2000 à 16,2 % en 2011, au profit des pays émergents<sup>7</sup>. La présence économique de l'Afrique du Sud est encore plus forte en Afrique australe dont elle représente 80 % du PIB (Ernest & Young, 2014, p. 57). Dès lors, l'on comprend pourquoi ce pays considère le continent africain comme une priorité.

<sup>5</sup> Globalement, le budget total de l'aide publique française est passé de 47 milliards de francs en 1994 (0,64 % du PIB) à 33,8 milliards (0,37 % du PIB) en 2000. La part octroyée au précaré africain est passée de 75,6 % en 1994 à 64,7 % en 2000 (Bourmaud, 2000 ; Chafer, 2002).

<sup>6</sup> Yoweri Museveni de l'Ouganda, Paul Kagamé du Rwanda, etc.

<sup>7</sup> Consulté sur Internet [[http://lekiosque.finances.gouv.fr/Appchiffre/Etudes/tableaux/EE\\_31.pdf](http://lekiosque.finances.gouv.fr/Appchiffre/Etudes/tableaux/EE_31.pdf)] le 9 février 2013.

Cela se manifeste aussi sur le plan diplomatique, puisqu'elle a aujourd'hui des missions dans 47 États africains, contre une seulement au plus fort de l'apartheid (Landsberg, 2012, p. 3). Comparativement au reste du continent, son armée est mieux équipée, mieux organisée et plus professionnelle. Les capacités de l'Afrique du Sud lui permettent donc de se projeter au-delà de ses voisins immédiats et d'interagir avec la France dans certains endroits. Les relations de compétition sont d'autant plus probables que le retour de l'Afrique du Sud en Afrique coïncidait avec le début de la « crise du néocolonialisme à la française » (Médard, 1999).

Certes, l'Afrique constitue toujours, pour la France, « une ressource stratégique, au sens le plus large du terme, en même temps qu'un des lieux privilégiés d'exportation de sa culture et de sa langue » (Médard, 1999, p. 17). Le continent abrite le plus grand nombre de pays anciennement colonisés par la France. Tous, à l'exception de l'Algérie, font partie de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (Diallo, 2012, p. 212) et sont mis à profit dans l'entreprise de construction de son image (Claeys, 1989, p. 129). En 2013, la France comptait 234 264 ressortissants en Afrique, dont plus de la moitié, soit 117 378, dans les pays francophones<sup>8</sup>, où elle demeure l'investisseur majeur, en plus d'y maintenir une active diplomatie, aidée en cela par un nombre important de locuteurs français. Dès lors, on comprend pourquoi les désaccords mettant en avant la dimension linguistique et culturelle ont été plus marqués en RDC, pays francophone le plus vaste d'Afrique (2 345 409 km<sup>2</sup>) et le plus peuplé du monde avec 67 millions d'habitants et en Côte d'Ivoire située au cœur du « pré carré » français et marquée par une forte croissance démographique – passée de 3 millions d'habitants en 1960 et 17 millions en 2000 (Miti, 2012, p. 33).

## II. Trajectoires des conflits et des processus de paix

Avant d'aborder la question de l'influence des appartenances linguistiques et culturelles sur les processus de paix, il serait utile de rappeler les événements majeurs et les trajectoires ayant jalonné les conflits et les efforts de médiation.

### A. Les conflits

En Côte d'Ivoire, le conflit est né d'une crise de succession survenue au début des années 1990. Elle a été aggravée par la crise économique, et davantage par la stratégie de Henri Konan Bédié (successeur d'Houphouët-Boigny décédé en 1993), qui s'appuie sur l'*ivoirité* pour renforcer sa faible légitimité. Le premier coup d'État du 24 décembre 1999 à l'issue duquel Robert Gueï est porté au pouvoir interrompt brutalement la stabilité du pays. La tentative de putsch du 19 septembre 2002 vient saper pour longtemps les maigres espoirs nés de la transition ouverte après l'élection de Laurent Gbagbo à la tête du pays en 2000. Elle débouche sur un conflit civil entre les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) et les groupements rebelles des Forces nouvelles (FN)<sup>9</sup>.

Pour sa part, la République démocratique du Congo (RDC) connaît plusieurs guerres civiles et rébellions depuis son indépendance de la Belgique en 1960. Tout comme en Côte d'Ivoire, le conflit de 1996-1997 se déclenche dans une période de transition marquée par l'instauration du multipartisme (24 avril 1990) et la tenue d'une Conférence nationale souveraine (1992). Malgré tout, le régime de Mobutu se voit défié par l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL), un mouvement armé dirigé par Laurent-Désiré Kabila et parrainé par le Rwanda et l'Ouganda. Ces derniers bénéficient du soutien du couple américano-britannique ; tandis que la France appuie le régime de Mobutu, de même que celui d'Habyarimana du Rwanda. Au terme d'une guerre éclair de quelques mois, Laurent-Désiré Kabila s'empare finalement de Kinshasa le 17 mai 1997, et rebaptise le Zaïre République démocratique du Congo (RDC). Mais dès août 1998, le pays tombe de nouveau dans la guerre civile. La France soutient Laurent-Désiré Kabila qui a rompu avec ses alliés africains et occidentaux ; pendant que les États-Unis et la Grande-Bretagne continuent d'appuyer l'Ouganda et le Rwanda toujours impliqués dans le conflit.

<sup>8</sup> Consulté sur Internet [<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/vivre-a-l-etranger-vos-droits-et/la-presence-francaise-a-l-etranger/>] le 28 mars 2015.

<sup>9</sup> Regroupant le Mouvement patriotique de la Côte d'Ivoire (MPCI), le Mouvement populaire ivoirien du grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP).

## B. Les processus de médiation pour la paix

En Côte d'Ivoire, le processus de paix connaît plusieurs étapes. Après la signature de l'accord de cessez-le-feu le 17 octobre 2002, un important dispositif de séparation des belligérants est installé par les contingents militaires de la France (Licorne) joints par ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), fusionnant ensuite dans l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

S'ensuit une série d'initiatives dont celles de la France (les négociations de Linas Marcoussis à Paris le 24 juin 2003) et de l'Afrique du Sud. Les efforts de celle-ci enclenchée en 2005 débouchent sur la rencontre de Pretoria du 6 avril 2006 sous la médiation de Thabo Mbeki.

Bien avant, son pays a mené une médiation dans un autre pays francophone, la RDC. Cela remonte à la première guerre civile (1996-1997) avec l'implication du Président Mandela, dont les efforts ont été compromis par l'AFDL et ses alliés, alors assurés d'une victoire militaire. La France était aussi très active avec la ferme volonté de maintenir le régime de Mobutu. Plusieurs acteurs ont aussi été au chevet de la RDC durant la seconde guerre qui éclate en 1998. Le processus de facilitation a été confié à Ketumile Masire, ancien président du Botswana. Mais c'est sous la médiation de Thabo Mbeki, appuyé par Moustapha Niasse, envoyé spécial des Nations Unies, que le dialogue inter-congolais va connaître un dénouement heureux entre 2002 et 2003.

## III. Les lignes de fracture d'ordre linguistique en Côte d'Ivoire et en RDC

L'analyse des faits majeurs ayant jalonné les processus de médiation en Côte d'Ivoire et en RDC, permet de mettre en évidence quelques divergences entre anglophones et francophones.

### A. Le cas du Congo-Zaïre

#### *L'opposition entre anglophones et francophones lors de la guerre de 1996-1997*

Dans le cas congolais, les considérations linguistiques et les enjeux économiques et idéologiques s'enchevêtrent de manière complexe. De plus, l'Afrique du Sud et la France n'étaient pas les seuls acteurs en interaction dans ce pays. Il y avait également d'autres puissances occidentales (États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, etc.) ainsi que des pays africains, qu'ils soient de la région des Grands Lacs ou issus d'autres parties du continent.

En 1996-1997, les États-Unis et la Grande-Bretagne (et leurs alliés ougandais et rwandais) prennent appui sur l'AFDL pour mettre en place un régime plus favorable à leurs intérêts économiques et en matière de sécurité dans un contexte d'ouverture économique et de privatisation. Ils se heurtent au parti français soucieux de sauvegarder ses intérêts stratégiques à travers le maintien de Mobutu. Comprendre les enjeux et les différents épisodes de la guerre civile congolaise de 1996-1997 nécessite aussi de considérer les enjeux du conflit entre le régime majoritairement hutu de Juvénal Habyarimana et le Front patriotique rwandais (FPR). Le Rwanda ne dispose pas beaucoup de ressources naturelles, à la différence de la RDC (ex-Zaïre) où « l'implication française s'explique à la fois par des considérations idéologiques, linguistiques et économiques » (Rusamira, 2007, p. 7). Donc, du côté de la France, « les enjeux économiques sont manifestement incapables de fournir un mobile, la défense de la "francophonie" face au rival anglo-saxon de toujours et le refus de revivre l'humiliation historique de Fachoda sont avancés » (Pontzele, 2005, p. 330). Estimant qu'un pays anglophone (Ouganda) soutient le Rwanda, la France décide alors de prêter main forte au régime d'Habyarimana contre le FPR. Finalement, l'arrivée de celui-ci au pouvoir sera un coup dur porté à la France, qui perd ainsi de l'influence dans la région. L'issue de l'épisode rwandais permet de comprendre la détermination de Paris à sauver le régime de Mobutu, le « francophile » et dernier leader ami (Gegout, 2009, p. 233), après l'implosion du Burundi et la mort de Juvénal Habyarimana du Rwanda le 6 avril 1994. Des pays francophones comme le Congo-Brazzaville et le Gabon vont jouer un rôle significatif en faveur de la France. Avec l'instabilité au Burundi et au Rwanda, il y avait, du côté de Paris et de ses alliés africains, l'appréhension que la RDC allait tomber dans le camp anglophone.

L'Afrique du Sud post-apartheid, elle, se montre enthousiaste à l'idée de voir le riche Congo rejoindre la *Southern African Development Community* (SADC), composée majoritairement de pays anglophones. D'ailleurs, ce sera fait puisque le Congo devient effectivement membre de ladite organisation en septembre 1997, soit quelques mois seulement après la victoire militaire de Laurent-Désiré Kabila (17 mai).

Son entrée en scène est sans doute un facteur important des événements qui se déroulaient dans la région. L'Afrique du Sud élabore une politique étrangère qui s'appuie sur les valeurs pour lesquelles l'ANC (*African National Congress* – Congrès national africain) s'était battu, à savoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la justice, l'égalité, etc. C'est ainsi que les droits de l'homme et la démocratie ont été placés au centre de la politique extérieure sud-africaine (Mandela, 1993).

De ce fait, la nature autoritaire du pouvoir de Mobutu et ses connivences avec les régimes français successifs constituent les épouvantails auxquels s'oppose Pretoria dans sa nouvelle politique africaine de vulgarisation des principes de l'État de droit sur le continent.

La politique étrangère de la nouvelle Afrique du Sud encourage également la mise en œuvre du principe de « solutions africains aux problèmes africains » au nom de la « Renaissance africaine ». Dans cette perspective, les Africains sont appelés à l'émancipation complète et définitive et à prendre en main en main leur destin, à commencer par la résolution des conflits. Ainsi, l'Afrique du Sud était-elle tiraillée par deux options : le désir de favoriser le départ de Mobutu (et l'accession de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir) ainsi que la nécessité de résoudre le conflit. Cependant, ses initiatives de médiation visant à assurer une sortie honorable à Mobutu seront freinées par la France et la Belgique, qui ne se privent pas de lui rappeler qu'elle reste un pays anglophone (Girard, 2005), qui s'affaire à leur ravir l'espace francophone des Grands Lacs.

Le théâtre géographique des négociations inter-congolaises devient un sujet de rivalité. En effet, dans les différentes rencontres sous l'égide de l'Afrique du Sud, la dimension linguistique et culturelle a été au cœur des stratégies sécuritaires des protagonistes. Par exemple, à quelques jours de la rencontre qui était prévue en Afrique du Sud du 5 au 8 avril 1997, Mobutu fait volte-face, en affichant sa préférence pour un pays francophone, au Gabon ou au Congo-Brazzaville. L'option sera rejetée par Laurent-Désiré Kabila, au motif que dans ces pays sa sécurité ne serait pas assurée, et insiste en faveur de la République sud-africaine. Finalement, on trouve une solution grâce à la proposition de Pretoria de mettre à la disposition des protagonistes son bateau de guerre qui se trouvait au large de Pointe-Noire au Congo Brazzaville (4 mai 1997). Malgré tout, Mobutu finit par adhérer aux craintes de ses proches, qui pensaient que le projet de négociation répondrait d'un complot régional tramé par l'Afrique du Sud. Ainsi, a-t-il exigé la présence de ses « amis francophones », Gnassingbé Eyadema du Togo et Pascal Lissouba, alors Président du Congo-Brazzaville. À la suite du refus de Nelson Mandela de satisfaire sa requête, il demande à ce que l'ambassadeur français monte sur le navire, une préoccupation justifiée par la présence de la délégation américaine de Bill Richardson à bord (N'Gbanda Nzambo, 1998, p. 309). Après l'échec de la rencontre, le Gabon offre sa médiation. Laurent-Désiré Kabila la rejette, car il soupçonne Omar Bongo, alors président du Gabon, « d'être sensible aux stratégies et aux discours revanchards des anciens mobutistes exilés en Europe et en Afrique » (M'Bokolo, 2009, p. 262-263). Finalement, le bateau de guerre sud-africain est remis à la disposition des protagonistes, toujours sous la médiation de Nelson Mandela. Mais la rencontre prévue pour le 14 mai 1997 se solde par un échec encore plus retentissant. Enfermé dans une psychose de complot et assuré d'une victoire militaire, Laurent-Désiré Kabila ne se présente pas au rendez-vous. Il a préféré regagner Lubumbashi où il délivre, le 17 mai 1997, un message en tant que « chef de l'État » de la République démocratique du Congo.

#### *La deuxième guerre congolaise : enjeux linguistiques et stratégiques*

Tout comme lors du conflit de 1996-1997, la dimension linguistique se retrouve au cœur de la deuxième guerre congolaise, qui se déclenche en 1998, quelque temps seulement après l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir. Avant la rupture avec ses alliés anglophones ougandais et rwandais, à la fin du mois de juillet 1998, Laurent-Désiré Kabila déploie une virulence à l'égard de Paris, de ses relais africains ainsi que de la francophonie, qu'il perçoit comme le « prolongement du néocolonialisme français » (Tshiyembe, 2009, p. 107). Le 14 novembre 1998, le gouvernement congolais décide d'élever l'anglais au rang de langue officielle, donc au même titre que le français (Diallo, 2012, p. 229).

Mais par la suite, Kabilatourne le dos à des sympathisants de poids comme Nelson Mandela, mais aussi aux puissances et bailleurs de fonds occidentaux qu'il reprochait de ne pas soutenir son pays. C'est parce qu'il doit faire face aux rébellions fomentées par ses anciens alliés ougandais et rwandais, que Laurent-Désiré Kabila se rapproche subitement de la « famille francophone » lors du vingtième Sommet France-Afrique de Paris (27-28 novembre 1998).

Ce rapprochement est réalisé pour sauver son régime, donc plus par intérêt que par affinité linguistique (Tshiyembe, 2009, p. 107). Il semble qu'il en fut de même pour la France qui ne voulait pas perdre totalement la main, d'autant plus que l'Ouganda et le Rwanda bénéficiaient toujours de l'appui des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Lorsque la voie militaire révèle ses limites, chaque camp tente d'imposer son médiateur poursuivant ainsi le bras de fer entamé depuis 1996. En effet, deux types de « facilitation » émergent : une initiative d'inspiration française mettant en avant deux acteurs, Émile Zinzou<sup>10</sup> et le Père Matteo Zuppi, représentant de la Communauté *Sant'Egidio* ; et une autre de sensibilité américaine et britannique. L'option francophone fait long feu en raison de l'opposition du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma) – pro-rwandais – et des relations tendues entre Kigali et Paris. L'ancien président du Botswana, Ketumile Masire, est nommé facilitateur, un choix qui peut être s'interprété comme une nouvelle victoire diplomatique anglophone (Willame, 2007, p. 62-63).

Enfin, la RDC ne se révèle pas un terrain favorable pour le médiateur anglophone. L'action de Masire se développe laborieusement dans un espace politique congolais dominé par des acteurs très attachés à la francophonie (Bouvier, Bomboko, 2004, p. 69). Surgissent alors beaucoup de controverses, telles que son manque d'expérience en matière de médiation dans la région des Grands Lacs, le fait qu'il soit anglophone, ou encore l'absence de francophones dans la facilitation et sa monopolisation par les anglophones. Pour y faire face, Masire doit s'associer à des francophones. Il désigne ainsi Mohamed OuldLebatt, ancien ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie, à la tête du bureau de facilitation de Kinshasa. Jusqu'à la fin du mois de mars 2002, le processus de paix était toujours dans l'impasse. Les protagonistes sont au bord de la rupture. Le 1<sup>er</sup> avril, ThaboMbeki rejoint la Cité du dialogue pour faciliter les négociations. Un mois environ après son arrivée à Sun City, l'ONU s'astreint à son tour à dépêcher un représentant francophone à ses côtés, en la personne du Sénégalais Moustapha Niasse.

Comme lors de la guerre de 1996-1997 opposant Mobutu et Laurent-Désiré Kabila, les acteurs armés de la seconde guerre congolaise<sup>11</sup> s'affrontent également sur le choix du pays qui abritera les pourparlers. Dès août 2001, le camp gouvernemental œuvre pour que ceux-ci se tiennent à Kisangani en RDC ou à Libreville au Gabon et non en Afrique du Sud, soupçonnée de favoriser des groupes armés et leurs mentors ougandais et rwandais. À l'inverse, le RCD, en mettant en avant la République sud-africaine, balaye catégoriquement d'un revers de la main « Libreville, dont il suspecte le gouvernement, championne notoire de la francophonie, d'accointance avec le gouvernement de la République démocratique du Congo et du système d'alliances qui se profile derrière lui » (OuldLebatt, 2005, p. 77). L'impasse fut finalement surmontée par l'élection d'Addis-Abeba (Éthiopie), siège de l'OUA/UA, à l'issue de difficiles tractations. Mais peu après l'échec de la rencontre d'Addis-Abeba, les deux protagonistes s'opposèrent de nouveau sur le lieu du dialogue. C'est la ville de Sun City, en Afrique du Sud, que l'on retient finalement.

En Côte d'Ivoire, les divergences entre la France et les puissances africaines comme l'Afrique du Sud permettent, par ailleurs, d'observer l'impact des paramètres linguistiques sur les efforts de médiation.

## **B. La compétition entre l'Afrique du Sud et la France en Côte d'Ivoire**

Les divergences entre la France et l'Afrique du Sud en Côte d'Ivoire permettent aussi d'observer l'impact des paramètres linguistiques sur les processus de paix. En 2004, l'Union africaine désigne ThaboMbeki médiateur en Côte d'Ivoire. Cela intervient au terme de plusieurs mois d'impasse, malgré l'activisme conjoint de la France et de la CEDEAO. En novembre 2004, la situation se détériore brutalement, après le bombardement des positions rebelles (ayant occasionné la mort de neuf soldats français) par les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). La réplique française qui s'en est suivie neutralise l'aviation militaire ivoirienne. La « Jeunesse patriotique » se verse dans la traque des ressortissants français. Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies réitère son soutien à la force Licorne, impose un embargo sur les armes (résolution 1572)<sup>12</sup>. C'est dans ce contexte que ThaboMbeki est nommé médiateur en Côte d'Ivoire, donc « au plus fort de la "guerre" franco-ivoirienne » (ICG, 2005a). Ce « basculement important dans le centre de gravité des négociations, avec un effacement progressif de la France qui allait passer au second plan » (Banegas, 2007), devient le tournant décisif du règlement du conflit ivoirien.

<sup>10</sup> Ancien Président du Bénin, et délégué à l'Agence internationale de la francophonie.

<sup>11</sup> Le régime de Joseph Kabila, le Mouvement de libération du Congo (MLC) et le RCD.

<sup>12</sup> Nations Unies, S/RES/1572, 15 novembre 2004.

Malgré une méfiance persistante entre les belligérants, tous les acteurs du conflit, à l'exception d'Alassane Ouattara – qui pense que le nouveau médiateur sud-africain ignore les subtilités politiques des pays francophones (Jeune Afrique, 2005) –, accueillent volontiers le principe d'une intervention sud-africaine.

Laurent Gbagbo se montre encore plus favorable à l'implication de Thabo Mbeki, et ce pour plusieurs raisons. Il voyait celui-ci d'un très bon œil, d'autant plus qu'il est issu d'un pays devenu exemplaire. Mbeki lui permet de se libérer de Paris et, chemin faisant, « de contrebalancer diplomatiquement, voire un jour économiquement la France post-coloniale » (Lecoutre, 2007, p. 91-111). Laurent Gbagbo admire également chez son homologue sud-africain son désir de rehausser le continent africain au rang de partenaire du système mondial. L'exemple devrait inspirer les autres dirigeants africains, afin de briser les rapports traditionnels qui structurent les liens entre le monde occidental et l'Afrique (Lamine, 2005). Laurent Gbagbo s'efforça alors de convaincre Thabo Mbeki que la Côte d'Ivoire mènerait une « seconde guerre d'indépendance avec la France » (ICG, 2005b). Mais l'argument a été agité seulement lorsque la France avait cessé de répondre favorablement à ses attentes. Rappelons que l'intervention militaire française ayant obturé la progression de la rébellion vers Abidjan en 2002 a été lancée à la demande de Laurent Gbagbo, dans le cadre des accords de défense qui lient Paris et Abidjan depuis le 24 avril 1961. L'hostilité à l'encontre de la France se manifeste à la suite du refus de celle-ci de faire la guerre aux rebelles, et après l'accord de partage du pouvoir issu de Linas-Marcoussis (2003), considéré, selon Abidjan, comme une légitimation de la conquête du pouvoir par les armes<sup>13</sup>.

De son côté, « très sensible aux affrontements asymétriques qui avaient opposé blancs et noirs en novembre 2004, il [Thabo Mbeki] finit par oublier l'élection 'calamiteuse' de Laurent Gbagbo et il apparaît finalement comme un soutien potentiel au chef de l'État ivoirien » (Bouquet, 2008, p. 123-124). Dans le même temps, Paris, après avoir reconnu le régime de Gbagbo quelques années plus tôt et refusé ensuite de le soutenir dans la lutte contre les rebelles en 2002, le stigmatise et le bat froid. Isolé sur la scène régionale et internationale, ne disposant pas des moyens nécessaires pour entrer directement en contact avec des acteurs de poids, tels que les États-Unis, la Chine ou la Russie, Laurent Gbagbo sent le besoin de s'engager dans les négociations sous l'égide de l'Afrique du Sud, et de se servir d'elle pour communiquer avec les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies (Lecoutre, 2007). Pourtant, on peut observer que Ouattara a beaucoup d'affinités avec le monde anglo-saxon, avec son diplôme de l'Université de Pennsylvanie et après son passage au FMI ; tandis que Gbagbo (titulaire d'une maîtrise d'histoire de la Sorbonne) reste le digne héritier de la Françafrique la plus traditionnelle. *A priori*, sur le papier, Ouattara a tout pour s'entendre et travailler avec Mbeki. Mais il n'en est rien. Le discours anti-néocolonialiste et de « décolonisation économique » de Laurent Gbagbo était, pour l'Afrique du Sud, beaucoup plus attrayant.

Plus que les autres intervenants africains, le médiateur sud-africain s'attire de fortes critiques et provoque des disputes diplomatiques en Côte d'Ivoire. Cela découle en grande partie de son appartenance à l'espace anglophone, de son engagement pour la libération de l'Afrique, ou encore du potentiel d'émergence de l'Afrique du Sud. En Côte d'Ivoire, la France compte assumer ses responsabilités politiques et symboliques d'ex-puissance coloniale, assurer la sécurité de ses ressortissants et de leurs biens, et défendre ses intérêts nationaux. De son côté, à travers sa médiation en Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud poursuit son vœu d'africaniser la gestion des conflits, mais aussi de défendre ses intérêts économiques dans ce pays à fort potentiel d'investissements. L'Afrique du Sud cherchait sans doute à se faire une place en Afrique occidentale francophone. La Côte d'Ivoire, deuxième puissance économique de la sous-région derrière le Nigeria, était perçue comme une bonne porte d'entrée. L'entrée d'acteurs économiques et financiers sud-africains dans ce pays paraissait désirable dans un contexte de « décolonisation économique » envisagée par Laurent Gbagbo, à l'époque où des milliers de Français ont déjà quitté la Côte d'Ivoire. Pour commencer à reprendre la main, le gouvernement français compte bien réduire ces ambitions économiques sud-africaines, du moins les contenir. La France a des intérêts économiques considérables en Côte d'Ivoire. L'essentiel de l'économie de ce pays demeure entre les mains de groupes et de financiers français. Ils sont présents dans divers secteurs : construction, import-export, réseau ferré, commerce de véhicules, industrie chimique, de conservation et de préparation alimentaire ; filature et tissage, télécommunications, bière, boissons gazeuses, sucre, transport aérien, hydrocarbures, eau, électricité, banques, assurances (Ahua, 2005 ; Braeckman, 2005 ; Marshall, 2005). La France exprime sa volonté de préserver ces avantages, en soutenant l'opposant Alassane Dramane Ouattara, au détriment de Laurent Gbagbo.

<sup>13</sup>Les mouvements armés en sont sortis revigorés avec des postes importants (ministères de la Défense et de l'Intérieur).

Tout comme en RDC ou ailleurs, les chefs d'États francophones de l'Afrique de l'Ouest se rangent du côté de la France, et même reprochent bien davantage à l'Afrique du Sud d'exhiber sans complexe ses intérêts. Thabo Mbeki étant « constamment perçu comme un "intrus-usurpateur" (...) qui ne tenait, en définitive, qu'à prendre des parts de marché en Côte d'Ivoire et se tailler une place privilégiée » (Lecoutre, 2007). Ce qui est sûr, c'est que la France et ses alliés francophones n'apprécient pas l'implication de Thabo Mbeki dans la gestion de la crise ivoirienne, qu'ils considèrent comme un problème interne à la « famille francophone » (Jeune Afrique, 2004). C'est dans cette perspective que Jacques Chirac, en voyage à Dakar, au Sénégal le 2 février 2005, implore Thabo Mbeki de s'immerger « dans l'Afrique de l'Ouest de façon à en comprendre la psychologie et l'âme » (Pompey, 2005). De cette manière, la France renvoie l'Afrique à ses propres fractures spatiales, linguistiques, historiques et "culturelles" (Bergamaschi, Dezalay, 2005).

Dans le même temps, pour ne pas se mettre à dos une initiative approuvée par la majeure partie des acteurs ivoiriens, et soutenue par l'ONU et l'UA, la France déclare, le 28 mars 2005, qu'elle appuyait pleinement l'Afrique du Sud dans ses efforts visant à « relancer le processus de paix en Côte d'Ivoire »<sup>14</sup>. En dépit de ce message d'apaisement, les querelles entre anglophones et francophones se poursuivent à d'autres niveaux comme au sein du groupe de travail international (GTI) ainsi qu'au Conseil de sécurité des Nations Unies. Quelques mois après la sortie très médiatisée de Jacques Chirac, Abdoulaye Wade, alors Président du Sénégal déclare que Thabo Mbeki a échoué sa mission de médiation en Côte d'Ivoire, parce qu'il est anglophone, et qu'il n'a pas pris le soin d'y impliquer des francophones (Courrier international, 2005).

### Conclusion et discussions

Avec la persistance des crises et la marginalisation, le continent africain ne devrait-il pas s'investir dans la recherche de la paix en faisant fi des facteurs potentiellement diviseurs comme la langue ? Jusqu'à un passé récent, les processus de paix africains se plaçaient quasi exclusivement sous la direction de personnalités issues de la même zone régionale ou linguistique du pays dans lequel elles interviennent. Des pas importants ont été réalisés ces dernières années. En effet, des Africains anglophones comme Nelson Mandela, Ketumile Masire et Thabo Mbeki ont été invités à accomplir des missions de médiation en dehors de l'Afrique australe, notamment dans des pays francophones (Burundi, Côte d'Ivoire, RDC). L'inverse est également arrivé, même si c'est moins fréquent. En 2008, Abdoulaye Wade du Sénégal a tenté une médiation au Zimbabwe, en contexte anglophone, loin de l'Afrique occidentale. On note aussi davantage de cycles de négociations entre protagonistes francophones dans des pays anglophones<sup>15</sup>. Ces évolutions entrent dans le cadre du processus de banalisation des fractionnements du continent sur des critères linguistiques et culturels.

Cependant, sitôt affirmé, ce constat doit être nuancé. La preuve en est que les processus de négociation dans un conflit impliquant des protagonistes anglophones sont rarement tenus dans des pays francophones. De plus, de manière générale, les différences de perception relatives aux appartenances linguistiques s'avèrent encore prégnantes dans l'imaginaire et les représentations des élites africaines. Cela semble plus marqué dans les États francophones, qui ont des relations très étroites avec la France. Celle-ci demeure très présente dans l'imaginaire de la plupart des élites politiques de ces pays. Pour expliquer l'échec de la médiation de Thabo Mbeki en Côte d'Ivoire, Abdoulaye Wade du Sénégal invoqua l'appartenance de celui-ci à la zone anglophone, corroborant ainsi la prophétie faite par Jacques Chirac à propos de la « psychologie de la francophonie », dont seuls la France et les francophones sauraient saisir correctement les subtilités (Rametsi, 2006). Plus récemment, lors de la crise libyenne, la proximité entre la France et les pays francophones d'Afrique s'est opérationnalisée. Le Gabon et le Sénégal se sont rangés du côté de la France, pendant que l'Afrique du Sud et le Nigeria, bien qu'ayant voté la résolution 1973 qui a autorisé l'opération, critiquaient l'intervention. D'ailleurs, Abdoulaye Wade est, grâce à l'appui de Paris, le premier chef d'État africain, et même du monde à s'être rendu à Benghazi, le fief de la rébellion (9 juillet 2011), et ce après avoir reconnu quelques semaines plutôt le Conseil national de la transition (CNT) comme seul représentant légitime de la Libye.

<sup>14</sup> J.-M. De la sablière, représentant permanent de la France lors de la réunion publique du Conseil de sécurité de l'ONU du 28 mars 2005.

<sup>15</sup> Le dialogue inter-burundais en Tanzanie, puis en Afrique du Sud ; le dialogue inter-congolais en Afrique du Sud, au Botswana, ou encore en Zambie ; le dialogue ivoiro-ivoirien au Ghana, puis en Afrique du Sud.

Pendant ce temps, Jacob Zuma de l'Afrique du Sud, en s'opposant à la marginalisation de l'Union africaine (UA) par les forces occidentales, menait une médiation. D'ailleurs, même l'UA qui doit permettre aux leaders africains de transcender les divergences linguistiques connaît des fractures linguistiques.

Cela a été le cas en 2012, lors de l'élection de la présidence de la Commission de l'Union. Deux candidatures se sont opposées : celle du président sortant, Jean Ping du Gabon considéré comme le candidat des francophones, et celle de Nkosazana Dlamini-Zuma (Afrique du Sud), représentant le camp anglophone. C'est celui-ci qui sort finalement vainqueur du duel, permettant ainsi à Dlamini-Zuma d'être la première femme présidente de la Commission de l'Union africaine. Son élection est illustrative de la volonté de l'Afrique du Sud de s'engager dans la recherche de la paix en Afrique. Mais elle y est parvenue à l'issue d'un processus long et laborieux. Les diplomates sud-africains considèrent que Paris y était pour quelque chose, pour avoir tenté de barrer la route à leur candidate.

Sur le plan militaire, la présence française, 10 000 troupes environ stationnées dans une dizaine de pays et un centre régional à N'Djamena, au Tchad, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, semble être plus importante aujourd'hui qu'il y a quinze ans (Mungai, 2015). Cela ne plaît pas à l'Afrique du Sud, dont l'armée, bien que plus prestigieuse sur le papier, est en sous-effectif, sous-financée et insuffisamment équipée (Dieng, 2014, p. 224). Par conséquent, Pretoria se trouve dans l'incapacité de mettre un terme à l'interventionnisme militaire des grandes puissances, de la France notamment (Côte d'Ivoire, Mali, République centrafricaine), en dépit d'un discours anti-impérialiste constant. Celui-ci est plutôt révélateur de son ambition de gagner en influence au-delà de l'Afrique australe. La participation de l'armée sud-africaine dans les hostilités qui ont renversé le Président François Bozizé en 2013, a mis à nu la guerre froide qui l'oppose à la France dans l'espace francophone (Matabogeet al., 2013). Toutefois, l'Afrique du Sud et la France n'interagissent pas seulement de manière concurrente. D'un côté, en matière de gestion des conflits, la France dit appuyer les initiatives africaines dans lesquelles l'Afrique du Sud joue un rôle important. De l'autre, l'importance réservée au multilatéralisme par la diplomatie sud-africaine dans la gestion des crises et la nécessité d'engager les grandes puissances dans les initiatives de reconstruction post-conflit, donnent lieu à des actions de coopération entre Paris et Pretoria. Pour autant, ces convergences ne suffisent pas pour proclamer la fin des divergences linguistiques et des chasses gardées en Afrique. Les langues et la culture qu'elles véhiculent sont créatrices d'identités collectives et de systèmes de valeurs. De ce fait, elles demeurent ancrées dans la psychologie, les coutumes et les représentations des acteurs. Les lignes de fracture qu'elles posent seront difficiles à surmonter, notamment pour les Africains qui doivent pourtant faire face à des enjeux beaucoup plus importants, comme la paix et la sécurité.

## Bibliographie

- Ahua, B., 2005, « La France se taille la part du lion de l'économie ivoirienne », *Manière de voir*, n°79, Paris.
- Banegas, R., 2007, « Côte d'Ivoire : les jeunes "se lèvent en hommes". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan », *Les Études du CERI*, 137.
- Bergamaschi, I., Dezalay, S., 2005, « Dilemmes et ambiguïtés de la sortie de crise par la voie multilatérale en Afrique : le cas de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire », *Les Champs de Mars*, p.53-73.
- Bhely-Quenum, O., 1963, « L'Afrique noire et la langue française », *Liberté* 5, 25, p. 45-49.
- Bouquet, C., 2008, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin.
- Bourmaud, D., 2000, *L'aide publique au développement en 2000. Le syndrome du dédoublement*, OPCF Rapport 2009, Paris, Karthala.
- Bouvier, P., Bomboko, F., 2004, *Le Dialogue intercongolais. Anatomie d'un négociation à la lisière du chaos*, Paris, L'Harmattan.
- Braeckman, C., 2005, « Aux sources de la crise ivoirienne », *Manière de voir*, 79.
- Braeckman C., 1998, « La campagne victorieuse de l'AFDL », in Schmitz, M., Nolet S. (dir.), *Kabila prend le pouvoir*, Bruxelles, GRIP-Éditions Complexe.
- Chafer, T., 2002, « Franco-African Relations: No longer so exceptional? », *African Affairs*, 101(404), p. 343-363.
- Claeys, A.-S., 1997, *Quatorze années de palabres, le discours africain de François Mitterrand*, Mémoire de DEA, Bordeaux 4.
- Claude, G., 2007, « Chirac "l'Africain". Dix ans de politique africaine de la France, 1996-2006 », *Politique étrangère*, 4, p. 905-918.
- Courrier international*, 2005, « Crise ivoirienne. Le Président Thabo Mbeki défend sa position », 21 octobre.

- Cros, M-F., Misser, F., 2006, *Géopolitique du Congo (RDC)*, Bruxelles, Édition Complexe.
- Diallo, I., 2012, « Les vicissitudes du français en Afrique au sud du Sahara », *Revue canadienne des études africaines*, 45(2), p. 209-239.
- Dieng, M., « Maintien de la paix : Apports et limites de l'action diplomatique sud-africaine », *Études internationales*, 45(2), p. 207-227.
- Dube, M., 2013, « BRICS Summit 2013: Strategies for South Africa's Engagement » *Policy Briefing 62*, Johannesburg, South African Institute of International Relations (SAIIR), University of the Witwatersrand.
- Ernst & Young, 2014, « EY's Attractiveness Survey: Africa 2014. Consulté sur Internet ([http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-attractiveness-africa-2014/\\$FILE/EY-attractiveness-africa-2014.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-attractiveness-africa-2014/$FILE/EY-attractiveness-africa-2014.pdf)) le 12 mai 2015.
- Fred-Mensha, B. K., 2008, « African conflict "Medicine". An emerging paradigm shift in African conflict resolution? », in Terrence, L., Khadiagala, G., dir., *Conflict Management and African Politics. Ripeness, Bargaining, and Mediation*, London, Routledge, p135-144.
- Games, D., 2012, « South Africa as Africa's Gateway: A Perspective from Business » *Policy Briefing 46*, Johannesburg, SAIIR, University of the Witwatersrand.
- Gegout, C., 2009, « The West, Realism and Intervention in the Democratic Republic of Congo (1996-2006) », *International Peacekeeping*, 6(2), p. 231-244.
- Girard, P., 2005, « Le retour du Syndrome de Fachoda », *Marianne*, Paris, 26 janvier.
- Girard, R., 1994, « Rwanda : les faux pas de la France », *Le Figaro*, Paris, 19 mai.
- Hugon, P., 2006, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Armand Colin.
- International Crisis Group (ICG), 2005a, *Côte d'Ivoire: The Worst May Be Yet Come*, Africa Report 90, Dakar.
- International Crisis Group (ICG), 2005b, *Côte d'Ivoire: Halfway Measures Will Not Suffice*, Africa Briefing 3, Dakar.
- Julien, P., 2008, *Vers la fin de la Françafrique ? Rupture, illusions et évolution de 1995 à 2008 ?*, Paris, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).
- Lamin, A. R., 2005, « The Conflict in Côte d'Ivoire: South Africa's Diplomacy, and Prospects for Peace », *Occasional Paper 49*, Pretoria, Institute for Global Dialogue (IGD).
- Landsberg, C., 2012, « Continuity and Change in the Foreign Policies of Mbeki and Zuma Governments », *Africa Insight*, 41(4), p. 1-16.
- Landsberg, C., Kornegay, F., 1997, « The Western Powers, South Africa and Africa: Burden Sharing, Burden Shift and Spheres of Influence », *Polis*, 4(2).
- Lecoutre, D., 2007, « Médiation sud-africaine en Côte d'Ivoire », *Géopolitique africaine*, 28, p. 91-111.
- M'Bokolo, E., 2009, *Médiations africaines : Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, L'Archipel.
- Mandela, N., 1993, « South Africa's Future Foreign Policy », *Foreign Affairs*, 72(5), p. 86-97.
- Marshall, R., 2005, « La France en Côte d'Ivoire: l'interventionnisme à l'épreuve des faits », *Politique africaine*, 98, p. 21-41.
- Mataboge, M., Underhill, G., de Wet, P., 2013, « South Africa, France battle for Africa », *Mail & Guardian*, 12 avril.
- Mbeki, T., 1998, *The Time has Come*, Johannesburg, Tafelberg Publ.
- Médard, J.-F., 1999, « Les avatars du messianisme français en Afrique », in *L'Afrique politique 1999*, Paris, Karthala; Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire CEAN, p. 17-34.
- Menell, R., 2015, « Business must take the lead and selling the merits of Africa », *Business Day*, 5 juin.
- Miti, K., 2012, « South Africa and Conflict Resolution in Africa: From Mandela to Zuma », *Southern Africa Peace and Security Studies*, 1(1), p. 26-42.
- Mungai, C., 2015, « What US Intelligence predict about Africa today 15 years ago, and How terribly wrong they were », *Mail & Guardian*, 19 janvier.
- N'Gbanda Nzambo, H., 1998, *Ainsi sonne le glas: les derniers jours du Maréchal Mobutu*, Paris, Groupe international d'édition et de publication de presse économique.
- Olsen, G. R., 2009, « The EU and Military Conflict Management in Africa: For the Good of Africa or Europe? », *International Peacekeeping*, 16(2), p. 245-260.
- Ould Lebat, M., 2005, *Facilitation dans la tourmente: deux ans de médiation dans l'imbroglie congolais*, Paris, L'Archipel.
- Pompey, F., 2005, « Polémique au sujet de la Côte d'Ivoire. Les propos de Jacques Chirac irritent les Sud-africains », *Le Monde*, Paris, 5 février.

- Pontzeele, S., 2005, « Génocide au Rwanda : les tensions du discours journalistique », *Questions de communication*, 8, p. 319-338.
- Prunier, G., 1993, « Éléments pour une histoire du Front patriotique rwandais », *Politique africaine*, 51, p. 121-138.
- Rametsi, S., 2006, *South Africa's Diplomatic Involvement as a Peace-Broker in West Africa: The Case of Côte d'Ivoire*, University of Witwatersrand, South Africa.
- Rusamira, É., 2007, « Géopolitique des Grands Lacs et syndrome de Fachoda: le rôle de l'État français dans le génocide rwandais et la déstabilisation politique de la région », *Eurostudia*, 3(2), p. 1-20.
- South African Institute of International Affairs (SAIIA), 2012, « Investment in Africa increasing four times faster than overall foreign investment », *Press release*, Johannesburg, 7 février.
- Sanders, E., 2006, « Africa's 'New Generation' Likened to Old », *Los Angeles Times*, Los Angeles, 20 février.
- Sindjoun, L., 1999, « La France et l'Afrique du Sud dans l'Afrique postcoloniale : un fauteuil pour deux? », in *L'Afrique politique 1999*, Paris, Karthala ; Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire CEAN, p. 35-48.
- Soudan, F., 2004, « Malaise chez les francophones », *Jeune Afrique*, 2292.
- Tshiyembe, M., 2009, *La politique étrangère de la République démocratique du Congo : continuité et rupture*, Paris, L'Harmattan.
- Willame, J.-C., 1998, « La nouvelle politique américaine en Afrique centrale », in Schmitz, M., Nolet, S. (dir.), *Kabila prend le pouvoir*, Bruxelles, GRIP-Éditions Complexe, p. 134-144.
- Willame, J.-C., 2007, *Les "Faiseurs de paix" au Congo : Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- Zartman, W., 2001, « L'administration Clinton et l'Afrique: une appréciation d'ensemble », *Afrique contemporaine*, 197, p. 3-11.